

no 2 Liège le 20-6-93

DEM. TRANS.

Wastens Jean, Louis Charles.

m/3 sold. 11^e de ligne 3-4. No ^{ul} 60136 ^{ou} 60374
à Rocour le 6-8-14 (L. + A.) (Chdn)
à Rocour cim. comm.^e (liste comm.^e) 47. 635
Cas le 7-11-23 et rec. au com.^e mil.^{re} Bonnelles St. ^{N.D. 144} ~~144~~ Liège

F/30488

L'acte de décès existe (jugement)

Modn. 050^e R.T. no 46 le 29-11-22 le jugem.^t déclarat. de + a
été rendu le 30-11-22 par le Tribunal de 1^{re} inst.
à Liège et transcr. d^{ns} les reg. g.c. de Rocour (7c.

St. Liège le 7-11-23 env. J.M. (B.C.)

St. Liège, n^o 1148 du R-11-23, env. P.V. d'exhib.
en double n^o 564. (B.C.)

RS 4183/29-11-23/St. Ougréé - dem. adr. fam.

Ougréé, 3-12-23, dem. nom et prénom exacts d la min. R,

RS 294/14-1-24/St. Cyp. Brej^{re} 11^e l. d'emp. lieu et date
de naissance, dernier domicile et filiation du mil.^{re}

C^{re} Brej 11^e de l. 17/1/24 donne lieu et date de naiss.
dernier domicile et filiation du mil.^{re} (R)

RS 692/24-1-24/1 Liege - dem adre fam.

Liège 31/1/24 mère est inscrite à Liège rue
non dénommée longeant l'École de la rue Louis Pasteur
rue Louis Pasteur

Re 1154/8-2-24/ M^{me} P^{re} D^{re} D^{re}, M^{re} Martens, rue
non dénommée longeant l'école de la rue sous
l'eau, n^o 88, Liège. 1/ fille été cadet transf.

S.E. 523 le 10-3-24 au St-Liege dem. p^r quel motif le
corps a été regroupé à Boncelles, alors qu'il existe
un dossier de restitⁿ.

Le Procès n° 323 le 11-3-24 a invité M^{me} J. Chardens (mère)
à laisser reinhumer le corps de son fils au C^m M^{re} Boncelles
laquelle et^e d'accord à ce sujet. (S^g)

S. Liege 1185- 18.8.24 Questionn. en retour (S.G.)